



# L'ECHO DES CALANQUES

Regrouper toutes les volontés pour maintenir l'intégralité et assurer la sauvegarde du site des Calanques

Octobre 2002

N° 20

## Sommaire :

Editorial	1	Les conférences d'U.C.L.	3
Maîtriser la fréquentation	1	La pétition contre la vitesse en mer	3
Courrier électronique		La mission de l'I.G.E.	3
Poème			4
L'Herbe à Gouffé			4
			4

## Editorial

Une météo estivale peu clémente, les interdictions d'accès aux massifs bien relayées par les médias, mais pas très suivies par les promeneurs ! Il y a nécessité urgente de « portes » aux différentes entrées du massif des Calanques pour expliquer que l'on entre dans un site classé, et qu'il existe des règles de comportement élémentaires pour ne pas endommager voire détruire ce site exceptionnel. Durant l'été le GIP a fait distribuer une « charte de bonne conduite » qui indiquait sous forme de pictogrammes mais aussi de textes les gestes à faire et à ne pas faire, pour la partie terrestre et pour la partie maritime du site des Calanques.

Une grande satisfaction a été la rencontre avec la mission de l'Inspection Générale de l'Environnement, où nous avons trouvé des membres de la mission très ouverts à la problématique des parcs nationaux, soucieux d'activer la réflexion ainsi que la remise en cause d'idées préconçues ou obsolètes. Il faut évoluer, U.C.L. est partie prenante intégralement de cette réflexion pour arriver à la constitution du parc national.

Claude Fulconis  
Président d'U.C.L.

## Maîtriser la fréquentation

Du 27 au 30 août dernier, l'ATEN (Atelier Technique des Espaces Naturels) avait mis en place un stage à Cassis intitulé « Maîtriser la fréquentation » et qui réunissait des gestionnaires d'espaces naturels tels que des gardes-moniteurs de parcs nationaux, des services de l'ONF, etc. Lors de la dernière journée, une table ronde a été programmée, table ronde à laquelle U.C.L. avait été invité par un courrier qui indiquait : « La maîtrise de la fréquentation est un enjeu majeur pour la gestion des espaces naturels pour lequel vous portez une attention toute particulière. Les actions engagées sur le massif des calanques servent de base de réflexion dans le cadre d'un séminaire de formation sur la Maîtrise de la Fréquentation dans les Espaces Naturels. »

Voici quelques réflexions et interrogations glanées lors de cette table ronde :

*Le site des Calanques doit être préservé et partagé. Sa capacité d'accueil est-elle atteinte ? La situation périurbaine du site pose des questions. Il y a l'exigence de l'ouverture au public que personne ne conteste. L'intérêt du tourisme n'est plus à démontrer.*

*La fréquentation des Calanques : ce sont 65 % de marseillais et de cassidains.*

*Pour accéder aux calanques, il faut faire un effort. Il ne faut pas faciliter l'accès au massif des Calanques. Il se mérite comme un massif montagnard. Il ne faut pas accroître la*

fréquentation en mettant en place des commodités à la périphérie du site.

La capacité d'accueil du massif semble atteint, en particulier à Cassis. Il faut un changement de culture : mettre les parkings éloignés du site et organiser des navettes payantes.

Il y a la culture propre aux Calanques. Il y a aussi le problème de l'image internationale des Calanques à gérer.

## L'Echo des Calanques par courrier électronique

Quelques-uns de nos lecteurs nous ont proposé que nous leur envoyions le bulletin l'Echo des Calanques par courrier électronique : nous ne vous cacherons pas que cette solution, moderne, rapide, éviterait des frais postaux, de longues séances de mise sous enveloppes, et l'assurance de recevoir très rapidement ce bulletin. Pour ceux qui seraient intéressés par ce mode de distribution, vous pouvez nous laissez votre adresse électronique à l'adresse : [claud.fulconis@free.fr](mailto:claud.fulconis@free.fr). nous vous en remercions par avance.

### La Grande Cadelle

Jaillissant d'un seul bloc de la terre brûlante  
Un mur cyclopéen s'élance vers les cieux ;  
C'est la grande Candelle aux rocs majestueux,  
Dont le faite arrogant nous appelle et nous tente.

Ce ne sont que surplombs, lumière étourdissante,  
Corniches escarpées, à pics vertigineux,  
Chaotiques couloirs, gouffres mystérieux  
Qui se drapent encore d'une immuable attente.

A tes pieds, près de toi, nous nous sentons petits.  
Et, pourtant, dans ces lieux, par bien d'autres maudits,  
Nous trouvons dans l'effort une sève nouvelle.

Si pour te mériter il faut mettre le prix,  
S'il faut te conquérir comme une citadelle,  
Quand nous t'avons vaincue nous nous trouvons  
grandis.  
Roger MOUNET

**L'Herbe à Gouffé vous dit : « Respectez les éboulis »**

A la demande plusieurs lecteurs, nous reproduisons l'excellent article de Paul Moutte sur

*l'herbe à Gouffé paru dans l'Echo des Calanques en 1996 :*

Les Marseillais connaissent tous le cours Gouffé, proche de la place Castellane... Bien peu, par contre, savent qu'existe dans les collines marseillaises une ..."herbe à Gouffé".

Pourquoi choisir, pour l'Echo des Calanques , une petite plante (5 à 15 cm) à tige gracile, feuilles très étroites et linéaires, et dont les fleurs minuscules (1/2 cm) à pétales étroits, sont peu visibles; et d'autant moins visibles que leur couleur blanche se confond avec celle des cailloux calcaires des éboulis et lappiaz-ébouleux où elle vit ? Une simple herbe, qui passe inaperçue et ne vit que huit à neuf mois sur douze (novembre-décembre à juillet-août) ?

La flore des Calanques, riche de quelques 900 espèces, nous offre de grands arbres, pins ou chênes, de magnifiques arbustes Coronille ou Bruyère à bouquet, des plantes spectaculaires Astragale et genêt épineux ou parasites... Il y avait donc le choix !

Eh bien !... tout simplement parce que notre "herbe à Gouffé" est une des grandes raretés de la flore provençale et aussi mondiale : elle n'est connue, en effet, qu'entre Marseille et Toulon et ne dépasse pas, vers le Nord, la crête de la Sainte Baume.

Où la trouver ? Tout simplement... dans les éboulis et les lappiaz ébouleux, ces milieux ingrats mobiles, pauvres en terre lui conviennent très bien car elle possède des caractères "adaptés" : un système racinaire bien développé, grand explorateur dans les trois dimensions ; passant l'été à l'état de graines, elle échappe de ce fait à la surchauffe des cailloux et à la sécheresse de la terre et de l'air.

Fleur la plus "rare" des Calanques elle s'y trouve cependant en nombreuses colonies de plusieurs dizaines d'individus elle n'a été identifiée qu'au début du XIXe siècle et "dédiée" au botaniste Gouffé De La Cour, créateur puis directeur du Jardin Botanique de Marseille. Elle fut officiellement nommée *Gouffea arenarioïdes* par Robillard et Castagne botaniste contemporains de Gouffé, puis rebaptisée en application des règles internationales de nomenclature botanique *Gouffea arenarioïdes* D.C..

Son nom français officiel est "Sabline de Provence" dans la liste officielle des espèces protégées à l'échelon national (loi du 10 juillet

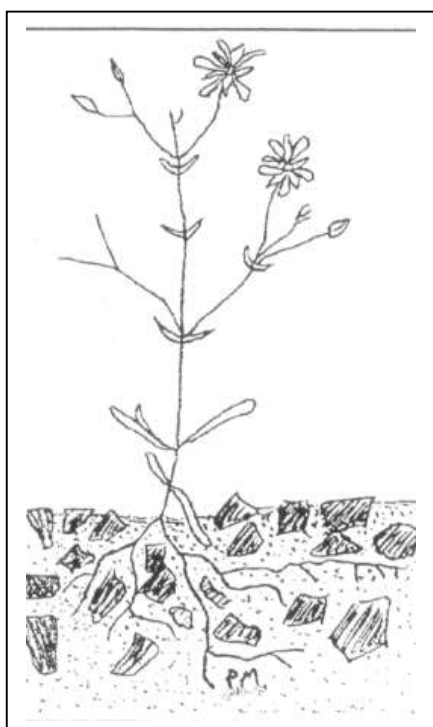
1976 ; arrêté du 20 janvier 1982 revu en août 1995).

Au plan international, elle figure en Annexe I de la Convention de Berne (1979) ainsi que parmi les espèces prioritaires au titre de la Directive Européenne du 21 mai 1992 (dite Directive Habitats-Faune-Flore), qui classe même son habitat (les éboulis) comme "zone spéciale de conservation" : il faut donc faire un grand effort pour respecter cette plante.

Alors amis randonneurs, ne dévalons pas inutilement les éboulis...

Paul MOUTTE

1996



### **Les conférences d'UCL :**

Mardi 26 novembre, au Club Pernod à 18h, par J. Collina-Girard

Maître de Conférence en Géologie du Quaternaire et Préhistoire. Université de Provence

"La géologie du détroit de Gibraltar et le mythe de l'Atlantide".

### **La pétition contre la vitesse dans la zone des 300 mètres**

Au 15 septembre, nous comptabilisons 338 signatures pour cette pétition que nous avons diffusé avec le dernier numéro de l'Echo des Calanques. N'hésitez pas à continuer à faire signer autour de vous, vous pouvez aussi nous redemander des exemplaires de cette pétition.

### **Etude tectonique de la Région de Marseille**

Nous avons le plaisir de vous signaler que la thèse de Gérard Guieu est de nouveau accessible puisqu'une récente édition vient d'être réalisée par les « Publications de l'Université de Provence ». Nous reproduisons la présentation de cet ouvrage de référence qui figure sur la quatrième de couverture :

La thèse de Gérard Guieu est une étude stratigraphique et tectonique détaillée des massifs qui enserrment le bassin de Marseille : la Nerthe, l'Etoile, la Sainte-Baume ... Depuis Marcel Bertrand (1888) les géologues ont progressivement admis le caractère allochtone de ces plis provençaux. A la fin des années 1950, l'école marseillaise était le dernier bastion fixiste. C'est à Guieu que revient le mérite d'y faire triompher la raison. Pour cela, il remit tout en cause et s'imposa comme règle de tout voir et de tout comprendre. Pas un affleurement de ce vaste et complexe territoire ne lui échappa. Cet énorme travail fut concrétisé dans sa thèse (1968). Les chercheurs qui s'intéressent à la Provence y trouveront toutes les descriptions, interprétations et synthèses nécessaires. En outre, des centaines de figures, coupes, panoramas et diagramme parachèvent ce monument. Plus tard, les progrès et les applications de la géodynamique en Méditerranée confortèrent l'essentiel des propositions de Guieu, à sa grande satisfaction.

*Disponible aux Publications de l'Université de Provence*

29 av. Robert Schuman 13621 Aix-en-Provence Cedex 1

## La mission de l'Inspection Générale de l'Environnement

Par lettre du 14 mai 2002, la ministre de l'Ecologie et du Développement Durable confirmant les propos de son prédécesseur, signait la lettre de mission (tant attendue) qui précisait :

« Je souhaiterai une mission d'étape, de courte durée, sur les points suivants :

- synthèse de l'état des lieux après deux années d'action du GIP des Calanques,
- propositions en matière de diagnostic, méthode et calendrier pour la préfiguration d'un outil de gestion, tel qu'un parc national, en identifiant notamment les questions posées au regard des textes juridiques actuels et les pistes de solutions à approfondir.

Ce travail s'intègre dans la démarche engagée au niveau central par la direction de la nature et des paysages sur l'actualisation de la politique des parcs nationaux.

Je souhaiterai pouvoir disposer d'un premier rapport de mission pour octobre 2002. »

Les trois membres de la mission (tous trois inspecteurs généraux) sont donc intervenus sur le terrain (du 22 au 25 juillet) en rencontrant et en dialoguant avec les différents représentants des services de l'Etat, les collectivités locales, et les associations.

Voici quelques notes prises au cours des deux entretiens que nous avons eu avec les membres de la mission :

- ✓ *pour tous les interlocuteurs, le GIP est une réussite, il écoute, prend en compte les souhaits de chacun d'une manière pragmatique. Il a permis de développer une culture de concertation entre les différents partenaires.*
- ✓ *au sujet de l'interrogation sur la structure future de gestion : l'Etat n'a pas pris position,*

*et ce que dira la mission n'est pas parole de Bible pour l'Etat. La faisabilité d'un parc national ne se fera que s'il y a portage politique (élus locaux et élus nationaux de la périphérie du site). Dans l'analyse du projet de parc national, il faudra une analyse réaliste avec le problème du périurbain, et aussi en tenant compte de la fréquentation qui constitue une donnée technique importante.*

- ✓ *La préservation est prioritaire, mais elle doit être conjuguée avec la fonction récréative. Dimension du site et fréquentation : quelles sont les outils de protection, de régulation avec un système périurbain important.*
- ✓ *En périphérie de l'espace protégée, quelles sont les actions à privilégier : fréquentation et protection contre les feux de forêt, etc.*
- ✓ *Dans le système actuel, il est nécessaire d'envisager l'intégration au réseau international des parcs nationaux (grille à 6 échelons).*
- ✓ *Il faut simuler le parc spatialement et temporellement en ce qui concerne la fréquentation, la préservation, les incendies (absence de PIDAF).*
- ✓ *Nécessité de développer un argumentaire quant à la portée nationale et/ou internationale du patrimoine du site classé : c'est par comparaison qu'un convainc.*

L'Echo des Calanques est édité par l'Association Union Calanques Littoral  
46 rue Bravet 13005 Marseille  
Tél.: 04.91.48.41.31  
N° ISSN : 1251-3741  
Directeur de la publication : Claude FULCONIS  
Imprimé par nos soins  
Dépôt légal : Octobre 2002